

Procès-verbal du Conseil de gestion

Réuni le mardi 5 juin 2018

Sous la présidence du Doyen Christian Vallar

Etaient présents : M. le Doyen VALLAR, M. LATINA, E. MOUIAL, C. PINA, O. VERNIER, L. COCHIN, J.-R. DEMARCHI, K. DEHARBE, G.-C. GIORGINI, M.-H. SA VILAS BOAS, P. LUPPI, C. TERRAZZONI, A. TRESCASES, R. CHABBERT, V. DEBUIGNE, L. VOISIN, L. CARRAGE, M. DUCHOSSOY, A. HUET, L. CORRADI, L. BOTTIN, N. RODI, A. PIEFFET, K. SAFFIOTI, V. D'ANGELO-DONATO

Avaient donné procuration : X. LATOUR et P. TURK à C. VALLAR, I. PARACHKEVOVA et Y. STRICKLER à E. MOUIAL, C. COURTIN à L. COCHIN, A. GAZANO à C. TERRAZZONI

Etaient absents non représentés : M. TELLER, J. PETRO

Etaient excusés : A. DELORT

Le Doyen ouvre la séance à 9h et rappelle l'ordre du jour.

1. Installation des collègues élus

Le Doyen souhaite la bienvenue aux représentants nouvellement élus au conseil de gestion de la Faculté (élections du 22 février 2018) et invite les membres des quatre collèges (professeurs, maîtres de conférences, personnels administratifs et techniques, étudiants) à se présenter.

2. Désignation des personnalités extérieures du conseil

Le Doyen indique que le conseil doit procéder à la désignation des huit personnalités extérieures formant le cinquième collège. Conformément au code de l'éducation et aux statuts de la faculté de droit et science politique, approuvé par le conseil d'administration de l'université dans sa séance du 26 janvier 2014, elles doivent être au nombre de huit.

Le Doyen présente les personnalités proposées, représentatives des collectivités publiques et des instances du monde juridique :

- **Monsieur Bernard ASSO**, vice-président du Conseil départemental, adjoint au Maire de Nice, représentant le Département des Alpes-Maritimes
- **Madame Martine OUAKNINE**, adjointe au Maire de Nice, déléguée au devoir de mémoire, lutte contre le racisme et l'antisémitisme, affaires juridiques et contrats publics, représentant la Ville de Nice
- **Maître Delphine ARNAUD**, notaire, représentant la Chambre des notaires des Alpes-Maritimes
- **Maître Johan MATHIEU**, trésorier, représentant la Chambre départementale des huissiers de justice des Alpes-Maritimes
- **Monsieur Didier FAY**, premier conseiller, représentant le Tribunal administratif de Nice
- **Maître Martine VIDEAU-GILLI**, Vice-Bâtonnier, représentant le Barreau de Nice
- **Maître Emmanuel VOISIN-MONCHO**, avocat, représentant le Barreau de Grasse

Le Tribunal de Grande Instance de Nice propose 5 candidatures.

Le Doyen demande au Conseil de voter pour désigner le représentant du TGI de Nice.

Madame Patricia LABEAUME, vice-présidente :	0 voix
Monsieur Alain CHEMAMA, vice-président instruction :	0 voix
Madame Chantal RUSSO, vice-présidente instruction :	1 voix
Monsieur Guillaume SAINT-CRICQ, vice-président instance :	7 voix
Monsieur Julien FICARA, vice-président application des peines :	20 voix
Vote nul :	1

Total des votants : 29 présents ou représentés

La désignation de M. Julien FICARA, vice-président application des peines, est approuvée à la majorité avec 20 voix.

**Le Conseil de gestion approuve les personnalités extérieures ainsi désignées.
Le Doyen nomme le cinquième collège des personnalités extérieures.**

La séance est levée à 10h30

 Le Doyen
Christian VALLAR